

COMPTE RENDU RÉUNION CONSEIL MUNICIPAL MARDI 31 JANVIER 2023 19 H 00 À LA SALLE DE LA MAIRIE

Membres présents :

Joyce FAGE, Jean-Claude SERRES, Gilles BABY, Philippe GODARD, Patrick POUECH, Cédric BORDENAVE, Martine BABY, Guillaume NIVALLE.

Absents : Laurent WATTEZ, Nicolas MOZIN, Sandrine MARCELLI.

Procuration : Sandrine MARCELLI à Jean-Claude SERRES

Ordre du jour :

1 – Convention délégitation de la compétence Gestion des eaux pluviales Urbaines avec L'Agglo.

Monsieur le Maire explique en quoi consiste la gestion des eaux pluviales et la délégitation de compétences.

Monsieur le Maire donne lecture de la convention : renouvellement pour un an. Refus à l'unanimité.

2 – Délibération pour autorisation paiement factures investissement

Monsieur le Maire expose que des factures à régler en investissement sont en attente.

Ce type de facture ne peut être réglée qu'après le vote du budget primitif.

En l'attente, il demande aux membres du Conseil de l'autoriser à payer jusqu'à concurrence de 25 % du montant voté en investissement (hors chapitre 16 et 041) en 2022, soit :

112 312 € sur les chapitres 21 et 23, soit 25% = 28 033 €.

Accord à l'unanimité.

3 – Participation cantine et ALAE

Prix de la cantine pour l'année 2023 augment de 0.10 € soit 6.60 €. Participation de la mairie à hauteur de : 3.30 €

Transport : gratuit

ALAE : 1 enfant 15.80 € (+0.35 €) participation de la mairie à hauteur de : 7.90 €, 2 enfants 28.40 € (+0.60 €, participation de la mairie à hauteur de : 14.20 €, 3 enfants : 35.45 € (+0.75 €), participation de la mairie à hauteur de 17.25 €, 4 enfants : 42.50 € (+1.30 €) participation de la mairie à hauteur de 21.25 €.

14 enfants sont concernés.

Prévision de la subvention qui sera accordée : 7 555 €

Monsieur le Maire procède au vote : oui à l'unanimité.

4 – TDF : Retour de la réunion avec Monsieur CANTIN du Conseil Départemental.

Présentation par Monsieur Gilles BABY des avancées du dossier.

Une discussion s'engage.

Proposition d'envoi d'un courrier à TDF pour leur demander une nouvelle convention.

Monsieur le Maire procède au vote :

6 pour, 2 contre, 1 abstention.

5 – Décision de faire l'inventaire des sentiers

Présentation de ce que sera l'inventaire par Monsieur Philippe GODARD.

Monsieur le Maire procède au vote :

Accord à l'unanimité des votants.

Questions diverses

- Patrick POUECH :
 - demande si un achat est en cours à propos d'un défibrillateur,
 - informe le conseil que lors d'une longue intervention, la commune doit procéder à la restauration des pompier. Celle-ci se déroulerait sur la salle des fêtes,
 - demande si une convention avec l'Association « Léo Lagrange » pour le relogement des personnes sinistrées existe.
Renseignements vont être pris auprès de ladite association.
- L'assemblée générale extraordinaire du Comité des Fêtes va se dérouler le jeudi 09 février à partir de 18h30.
- Pour information : le nouveau bureau du Groupement Forestier a été élu :
 - Président : Philippe BABY
 - Vice-président : Michel BABY
 - Secrétaire : Gilles BABY
 - Trésorier : Christophe BABY
- Prévision d'achat d'un panneau d'information pour les habitants sous le préau.

Fin de la séance : 21 h 20.